



The Power to Question

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Santa Cruz Biotechnology, Inc.

Date de révision 12-mai-2015

Version 1.4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Sucrose octasulfate-aluminum complex
Code du produit	SC-220150
Utilisation recommandée	Utilisation en recherche uniquement. Non conforme pour le diagnostic ou pour une utilisation thérapeutique.
Société Santa Cruz Biotechnology, Inc. 10410 Finnell Street Dallas, TX 75220 831.457.3800 800.457.3801 scbt@scbt.com	Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1.800.424.9300 (Within USA) +1.703.527.3887 (Outside USA)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Mention d'avertissement Aperçu des cas d'urgence	AVERTISSEMENT Irritant pour les voies respiratoires Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire
Effets potentiels sur la santé yeux peau Inhalation Ingestion Toxicité chronique	Irritant pour les yeux. Peut provoquer une irritation. Irritant pour la peau. Peut provoquer une ignition. Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. Éviter toute exposition répétée.

Dangers sans autre classification (HNOC)

Dangers sans autre classification (HNOC) Sans objet

Danger pour l'environnement Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

NFPA	Dangers pour la santé	0		HMIS	Dangers pour la santé	0
	Inflammabilité	0			Inflammabilité	0
	Stabilité	0			Dangers physiques	0
	Propriétés physiques et chimiques	-			Protection individuelle	-



3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom du produit	Sucrose octasulfate-aluminum complex
Masse molaire	2086.74
Formule	C ₁₂ H ₅₄ Al ₁₆ O ₇₅ S ₈

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle et/ou d'administrer de l'oxygène. Consulter un médecin. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.
Ingestion	Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Note au médecin	Traiter les symptômes.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, CO₂, jet d'eau ou mousse résistant aux alcools.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Propriétés d'inflammabilité Indéterminé(e)(s).
Point d'éclair °C Aucune information disponible
Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Sulfure d'hydrogène.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune information disponible.
Sensibilité aux décharges statiques Aucune information disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL



Précautions individuelles	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.
Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter toute formation de poussières. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Endiguer. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Conditions de conservation	Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation
----------------------	---

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection adaptés. Tablier. Gants en plastique ou en caoutchouc.
Protection respiratoire	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Aspect	Aucune information disponible
Odeur	Peut être désagréable

Propriété

pH	Aucune information disponible
Point de fusion/point de congélation	160 °C
Point d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible



Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	160 ° C
Viscosité cinématique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Matières incompatibles	Incompatible avec les agents comburants.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.
Produits dangereux résultant de la décomposition	Oxydes de carbone. Sulfure d'hydrogène.
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

Toxicité chronique

Toxicité chronique Éviter toute exposition répétée.
Effets sur certains organes cibles Aucun(e) connu(e).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.
Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.
Bioaccumulation Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Considérations relatives à l'élimination L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DOT, États-Unis	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les composants du produit sont répertoriés dans les listes des Inventaires suivants Europe (EINECS/ELINCS/NLP) Australie (AICS)

X - Listé

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes /Liste Européenne des Substances Chimiques Enregistrées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par les législations étatiques de droit à l'information en vigueur

Mexique INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CANADA INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement canadien sur les produits contrôlés (CPR), et la présente FDS contient tous les renseignements requis par le CPR



Classe de danger SIMDUT

Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision 12-mai-2015

Remarque sur la révision Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité